



Communauté de Communes du
Canton de Lembeye en Vic-Bilh
Département des Pyrénées-Atlantiques



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE du 18 Août 2011
à 21 H à LEMBEYE**

Nombre de délégués :

En exercice : 70

Présents : 48

Votants : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 12 Août 2011

PRESENTS : VASSALO Georges, VASSALO Anne-Marie, DESSERE Jean-Michel, LOUSTAU-THEN Paule, DEVIER Marie-Claude, NEUVILLE Marie-Françoise, BRIERE Arnaud, LOUSTAU Aline, CLOUTE Thierry, CAZENAVE Andrée, MM. REISCH Sonia, CARPENTIER-CHAMPROUX Annick, CERVERA Mireille, ARMAU Pierre, DANIEL Christian, LAHONDA Marie Claude, BAUD René, DEVICIS Laurent, CHANTRE Michel, ARGEL Bernard, POURTAU Patrick, MIRASSOU-MINVIELLE Germain, LARROUCAU Daniel, MM. MILHOMIS Alain, JEAGLE Jean-Marie, CANTOUNET Michel, PEHAU Jean-Luc, DUBERTRAND François, LEGRAND-FERRONNIERRE Xavier, GAYE Robert, PRUGUE Martine, SANSOT Raymond, LOSTE-BERDOT Patrick, SALABERT Alain, PEYROU Robert, MERVANT Christian, PEILHET Pierre, LOUSTAU-THEN Jean-Michel, MONDAT Thierry, TAURUS Pierre, MONPLAISIR Hubert, JOUET-SANSOUS Marc, BONNET André, TAILLEUR Daniel, BAZET Régine, BARBE Patrick, LALANNE-BERDOUSICQ Pascal, ARNALOT Olivier.

ABSENTS EXCUSES : CERISERE Frédéric, BECHACQ Jean-Paul, LABAT Christian, OULIE Nadine, TRUCO Jean-Philippe, MAURY Jean-Claude, TORTIGUE Jean, MURILLO Charles, LARQUE Danielle, LAMAZERE Georges, VIGNAUD Arnaud, SILENCIEUX Patrick, BOINOT Elisabeth, MERCIER Emmanuel, ROUTIS Francis, LARQUE Johan, COUSTAU-GUILHOU Paul, SUBRA Jean-Claude, ETCHEBEST Paulette, ETCHEBEST Jean, HERAN Jean-Robert, CADET Marie-France, SIRVEN Nicole, MARIE Jacky, JUNCA Serge, CAPDEVIELLE Eliane, GAIRIN Marc, LARBIOUZE Bernard, MARTINS José, HUGUES Gabriel, CASTETS Philippe, BAZET Marc, BROUSTE Nicole.

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur LEGRAND-FERRONNIERRE Xavier.

Place du Marcadieu • 64350 LEMBEYE

Tél. 05 59 68 50 22 • Fax 05 59 68 21 81

E-mail : cdc-lembeye-vicbilh@wanadoo.fr

OBJET : PROPOSITION DE VALIDATION DE L'OFFRE DU SPANC DU VAL D'ADOUR

La Communauté de Communes s'est dotée de la compétence du contrôle de l'assainissement non-collectif, par délibération en date du 09 Novembre 1999.

Le Président informe les membres du Conseil Communautaire que par délibération en date du 29 Juin 2011, la Communauté de Communes a lancé une consultation pour le choix du prestataire qui aura pour mission :

- Instruction du volet « Assainissement non-collectif » des dossiers de demande de Certificat d'Urbanisme,
- Instruction du volet « Assainissement non-collectif » des dossiers de demande d'Autorisation d'Urbanisme (contrôle de conception et de réalisation),
- Réalisation des diagnostics des installations dans le cadre de transactions immobilières,
- Instruction des dossiers de travaux de réhabilitation (contrôle de conception et de réalisation).

Le Président fait lecture des résultat de cette consultation.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire

VALIDE la proposition du Syndicat Mixte Val d'Adour Environnement, à savoir :

- | | |
|---|-----------|
| - Instruction des C.U. : | 20 € HT, |
| - Instruction des demandes d'Autorisation d'Urbanisme : | 273 € HT, |
| - Réalisation de diagnostics de vente : | 100 € HT, |
| - Instruction des opérations de réhabilitation : | 273 € HT, |

AUTORISE le Président à signer l'ensemble des documents afférents à cette désignation.

Fait et délibéré à LEMBEYE

Le 18 août 2011

Le Président

Michel CHANTRE

